



# RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

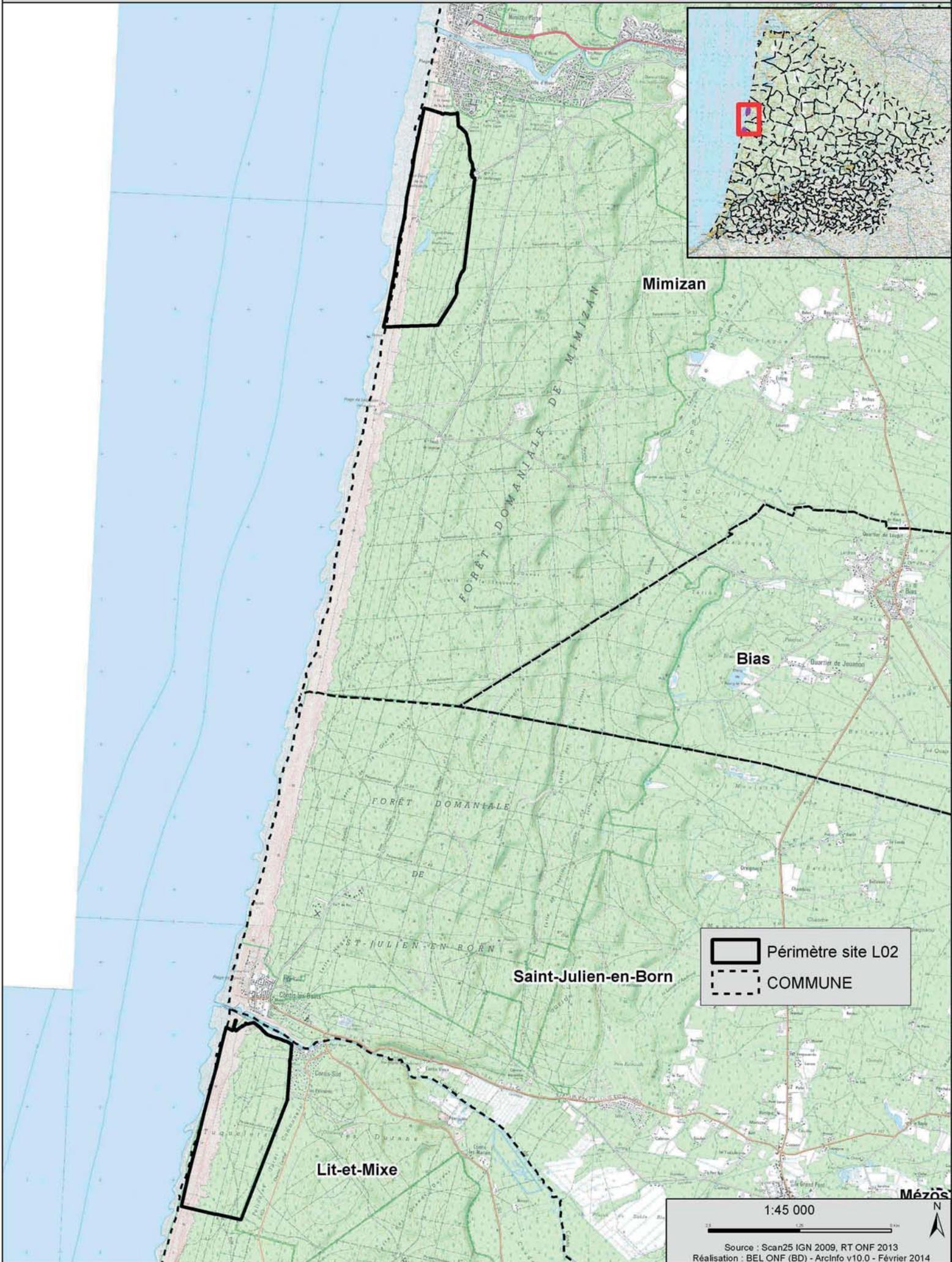
SITE NATURA 2000 FR 7200711

DUNES MODERNES DU LITTORAL LANDAIS  
DE MIMIZAN À VIEUX-BOUCAU





**DUNES MODERNES DU LITTORAL LANDAIS DE MIMIZAN-PLAGE A VIEUX-BOUCAU**  
**SITE NATURA 2000 FR 7200711 - L02**  
**Localisation de la zone d'étude**



# LE RÉSEAU NATURA 2000

Fondé sur les deux directives Habitats et Oiseaux, Natura 2000 constitue un réseau écologique européen de sites voués à la protection d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire. Le réseau a pour objectif de contribuer à la préservation de la biodiversité en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales.

Un comité de pilotage local (copil) constitue l'organe central du pilotage de la démarche ; il est chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs.

Ce document d'objectifs (docob), est élaboré dans le cadre d'une large concertation impliquant les acteurs locaux. Il contient un état des lieux qui met en lumière les enjeux du site, sur la base desquels seront définis des objectifs et des actions de gestion qui pourront être engagées sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires, ayants droit et usagers du site. Cette phase de « mise en œuvre » du docob est nommée animation.

Les documents d'objectifs, ainsi que les synthèses découlant de la concertation, de l'animation et des suivis, sont en ligne sur le site dédié, à cette adresse : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/83>.

## PRÉSENTATION DU SITE

Constitué de deux entités, il est situé sur le littoral des communes landaises de Mimizan et de Lit-et-Mixe. Il est composé de dunes non boisées ainsi que de dunes boisées (pinèdes associées à du Chêne-liège) ; par ailleurs des zones humides d'arrière-dune remarquables sont présentes à Mimizan, et dans une moindre mesure à Lit-et-Mixe. Enfin, le site de Mimizan (la Maillouëyre) constitue une réserve biologique domaniale (RBD), dont la création a été facilitée par la démarche Natura 2000.

Le site s'étend sur 494 ha, dont 245 ha sur Mimizan et 249 sur Lit-et-Mixe. La révision des documents d'objectifs a été l'occasion d'intégrer une trentaine d'hectares de terrains (régularisation, harmonisation).

Enfin, il est classé en site d'importance communautaire (SIC), par parution au JO de l'UE le 7/11/2013.



*Dune boisée, avec Pins maritimes issus de régénération naturelle.*



*Les gourbets de la dune (Ammophila arenaria) retiennent le sable et protègent les étangs et la forêt.*



*Vue de la dune depuis le grand étang de la Maillouëyre.*



*Dune grise en lette à Lit-et-Mixe.*

## LES ENJEUX : SYNTHÈSE

Sur le site, ce sont 18 habitats d'intérêt communautaire qui ont été recensés, et parmi eux, trois sont prioritaires. Pour les espèces végétales, on retiendra 15 espèces patrimoniales, parmi lesquelles 4 présentent un enjeu majeur.

Néanmoins, aucune n'est citée à l'annexe 2 de la directive habitats.

Concernant les espèces animales, 10 apparaissent dans l'annexe 2, et 24 dans l'annexe 4 de la directive habitats faune flore.

La définition des habitats naturels a été faite selon une approche de grands ensembles, sachant que le « mosaïquage » est fréquent au sein d'habitats ; mais la dynamique spécifique au milieu littoral fait que l'évolution des habitats naturels peut être assez rapide, et répond à des critères que l'on peut difficilement rattacher aux systèmes d'évaluation de l'état de conservation.

En effet, un stade dynamique comme l'érosion (marine, éolienne) ne peut être considéré comme correspondant à une dégradation, mais plutôt à un stade dans l'évolution des habitats naturels.

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Niveau d'enjeu
Sables des hauts de plages à Talitres	1140-1	1
Végétation annuelle des laisses de mer	1210-1	
Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	2110-1	
Dunes mobiles atlantiques à <i>Ammophila arenaria</i>	2120-1	
Dunes grises des côtes atlantiques	2130-2	
Pelouses rases annuelles arrière-dunaires	2130-5	
Dunes françaises à bruyère cendrée	2150	
Landes sèches européennes	4030-4	
Mares dunaires à eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	2190 X 3110	2
Bas marais dunaires	2190-3	
Roselières dunaires ( <i>Phragmitetea</i> )	2190-5	
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique... littorelleteae uniflorae	3110-1	
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150	
Prés humides littoraux thermo atlantiques des Landes et de Charente	6420-2	3
Aulnaies, Saulaies, Bétulaies et Chênaies pédonculées marécageuses arrière dunaires	2180-5	
Arrières-dunes boisées à Chêne pédonculé	2180-4	4
Dunes boisées littorales des régions atlantiques à Chêne-liège	2180-3	
Dunes à Saule des dunes	2170-1	5

(Les habitats naturels prioritaires sont en couleur ; niveaux d'enjeux du plus fort (1) au plus faible (5).)



*Dune embryonnaire, se développant au profit d'une phase de répit d'érosion marine.*



*La Cistude d'Europe est présente, et profite de la dune pour enterrer ses œufs (photo : Raphaël Jun).*



*Curiosité locale voire régionale, Corema alba abonde sur le site de la Maillouèyre.*



*Romulée à bulbe, petite plante rare du printemps, présente sur les pelouses humides.*



*Aspect de l'habitat prioritaire « dunes françaises à Bruyère cendrée » caractérisé par la présence de la Fétuque de Gascogne, et la dominance de la Bruyère cendrée sur le Ciste à feuilles de Sauge.*

## LES ENJEUX ESPÈCES

Au niveau de la flore, l'endémisme est remarquable, et l'on dénombre par ailleurs des espèces présentant de forts enjeux, même si elles n'apparaissent pas dans la directive.

On retiendra des originalités, comme *Corema alba*, présent à Mimizan, et constituant l'une des trois localisations françaises de cette espèce naturalisée.

La faune apporte également un enjeu fort, avec un certain nombre d'espèces citées à l'annexe 2 de la directive habitats, telles la Cistude, ou bien des Chiroptères (Chauvesouris).

La présence des zones humides est bien entendu très favorable à la diversité.

## ACTEURS ET ACTIVITÉS

S'agissant de sites littoraux, la fréquentation des plages représente une activité touristique majeure, notamment des mois d'avril à octobre. De nombreux acteurs interviennent sur le site, qu'il s'agisse des offices de tourisme, des loisirs sportifs (surf, VTT, marche, randonnée, sports équestres ...), mais aussi des collectivités qui assurent le nettoyage des plages, la sécurité de la baignade, etc.

La fréquentation du site justifie la mise en place de dispositifs adaptés, permettant à la fois de protéger les milieux sensibles et de participer à l'éducation du public. A cet égard, l'office intercommunal de tourisme de Mimizan organise des activités pédagogiques nombreuses sur le site de la Maillouère, où un sentier de découverte a été réalisé, ainsi que des observatoires.

La sylviculture au profit du Pin maritime est pratiquée en privilégiant la régénération naturelle, à l'exclusion des boisements les plus proches du littoral où aucune action sylvicole n'est menée (si ce n'est la sécurisation de peuplements). Le risque incendies de forêts se doit d'être pris en compte par la mise en œuvre de travaux et mesures adaptés pour préserver le forêt et assurer la sécurité du public.

Du fait de la présence de réserves de chasse, cette activité est relativement limitée, et concerne plutôt la régulation des ongulés lorsqu'elle est nécessaire

La pratique de sports mécaniques, illicite au sein de ces milieux fragiles, contribue à la dégradation des dunes : c'est pourquoi des travaux adaptés sont nécessaires (mise en défens par exemple) ainsi que des actions de surveillance.

### Répartition des propriétaires :

Les 494 ha du site sont en totalité domaniaux et comportent en marge des terrains du domaine public maritime (DPM) et des domaines (« services fiscaux »).



Le rejet des eaux des papeteries traverse le site.



Un observatoire a été réalisé sur la dune ; il comporte une table de lecture du paysage.



L'accès à l'observatoire dunaire se fait par un sentier encadré, destiné à limiter les dégradations sur la dune.

## LES OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

La définition des objectifs de développement durable est établie à partir du croisement des diagnostics écologique et socio-économique.

Cinq objectifs de développement durable ont été retenus :

- A** Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales
- B** Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire
- C** Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces
- D** Conforter les connaissances, mettre en place les suivis, en associant au mieux les ressources locales.
- E** Assurer l'animation du site et la communication, en coordination avec les politiques publiques.

## LES OUTILS DE GESTION

Conformément aux orientations retenues par l'État français pour la mise en œuvre de Natura 2000, la priorité est donnée aux mesures contractuelles pour atteindre les objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

Pour cela, des outils ont été mis en place : les contrats et la charte Natura 2000.

Les contrats Natura 2000 permettent en contrepartie d'une rémunération, d'engager des actions favorables à la biodiversité, et reconnues comme telles au niveau européen.

La charte Natura 2000, dresse un ensemble d'engagements non rémunérés bénéfiques à la biodiversité, permettant d'inscrire un propriétaire ou une activité dans une démarche de développement durable, constituant ainsi un label de qualité et de reconnaissance sur le site.



Vue de l'observatoire du petit étang, depuis celui de la dune.

## LES MESURES DE GESTION

Sur la base des objectifs de développement durable, plusieurs actions contractualisables ont été déclinées, en référence à la circulaire de gestion en vigueur.

Les actions sont décrites dans un catalogue attaché au docob :

- A32320P et R** Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (dune)
- A32326P** Aménagements visant à informer les usagers en milieu dunaire
- A32329** Lutte contre l'érosion des milieux dunaires
- F22714** Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- A32332** Restauration des laisses de mer
- F22702** Création ou rétablissement de mares forestières (également A32309P, A32309R)
- F22711** Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (forêt)
- FF22712** Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F22701** Création ou rétablissement de clairières ou landes
- F22710** Mise en défens d'habitats d'intérêt communautaire (dune boisée)
- A32324P** Travaux de mise en défens (dune non boisée)



*Mare réhabilitée à Lit et Mixe (contrat Natura 2000).*



*Vue aérienne du petit étang où des travaux de création de mare, d'ouverture de milieux, de gestion d'invasives, et de création de sentier de découverte et observatoires ont été menés (mécénat, contrat Natura 2000).*

Les réunions du comité de pilotage sont communes aux trois sites dunaires landais, et intégreront désormais le nouveau site L01 (dunes d'Arcachon à Mimizan). Pour des raisons d'économie d'échelle, les réunions du copil ne sont donc pas spécifiques à chaque site.

## PROCESSUS DE RÉVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

L'élaboration, puis la révision des documents d'objectifs ont été menées dans le cadre d'une large concertation, dont nous rappelons les principales phases :

- Phase initiale de rédaction du docob et d'animation :
  - Copil installé le 20/01/2003 à Capbreton
  - Docob validé le 21/12/2004 à Seignosse
  - Copil réuni le 19/06/2008 à Seignosse pour le bilan 2007 et les actions 2008 - Mise en place d'un comité restreint de suivi réuni le 07/04/2010 à Capbreton.
- Désignation de l'opérateur technique :
  - Office national des forêts (convention du 04/12/2001, 31/03/2006, et reconductions ultérieures).
- Site d'importance communautaire (SIC), par parution au JO de l'UE le 7/11/2013.
- Phase de révision du docob :
  - Copil du 30/09/2010 à Tarnos, (validation des chartes, bilan 2010 et engagement de la procédure de révision).
  - Comité technique du 08/11/2010 à Lit et Mixe (définition de la méthode de révision).
  - 2011 et 2012 : enquêtes de terrain, étude socio-économique, étude du foncier...
  - Comité restreint de suivi du 29/05/2013 à Mimizan (pré-validation des données de synthèse du diagnostic et celle des enjeux et objectifs).
  - Comité restreint de suivi du 25/09/2013 à Seignosse (catalogue d'actions, modifications apportées aux enjeux et objectifs).
  - Comité de pilotage du 26/01/2014 à Lit et Mixe (modification des périmètres, enjeux, objectifs et actions).
  - Comité de pilotage du 26/11/2014 à Lit et Mixe (validation des périmètres, du docob, de la charte).

## L'ANIMATION DU SITE

La mission d'animation consiste à mettre en œuvre la partie opérationnelle du document d'objectifs.

On poursuivra la mutualisation avec les sites voisins, et l'inscription des actions au sein des territoires doivent être privilégiés.

Sur les financements, la recherche de sources autres que les contrats est à envisager, et devra s'inscrire dans des programmes propres aux territoires.

La communication constitue une mission d'animation prioritaire, et doit rendre compte de la vie du site, de l'évolution des connaissances, et associer au mieux les acteurs locaux.

Le site Internet constitue un outil majeur pour améliorer la communication et l'accès aux connaissances.

Les travaux mis en œuvre sur la dune visent à conserver la mosaïque d'habitats, ainsi que les espèces végétales et animales présentes.

Ces actions de génie écologique reposent sur des techniques éprouvées qui assurent la conservation de ces milieux fragiles.



Vue aérienne du grand étang, où la fréquentation est limitée afin d'assurer la tranquillité de la faune.



Outre l'aspect paysager, ces arbres centenaires hébergent des Chiroptères (Chauves-souris) comme la Grande Noctule.

## LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces.

L'outil réglementaire de prévention qu'est l'évaluation des incidences permet d'assurer l'équilibre entre la conservation de la biodiversité et les activités humaines.

La mission d'animation comprend un volet d'assistance aux porteurs de projets.

## LA STRUCTURE ANIMATRICE

- Le pilotage de l'animation est porté par l'Etat représenté par le préfet des Landes. L'Office national des forêts s'est porté candidat pour la phase d'animation 2015 – 2017.
- Les propriétaires et ayants droit peuvent solliciter le chargé de mission pour toute question sur la gestion des sites, les contrats, la charte...
- De même les collectivités, les EPCI, les associations peuvent obtenir un soutien pour les projets territoriaux susceptibles de toucher les sites Natura 2000.
- Conception : Office national des forêts
- Crédits photographiques : Office National des Forêts - G. Granereau
- Version 5 - mars 2015



*Les phragmitaies ou roselières abritent un grand nombre d'espèces inféodées aux zones humides.*



*Dune blanche fixée par le gourbet et par une flore diversifiée.*

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR NATURA 2000 ET LE SITE

DDTM

Direction départementale des territoires et de la mer des Landes  
Service nature et forêt  
351, Bd Saint-Médard - 40012 Mont de Marsan Cedex  
05 58 51 30 14 - 06 28 41 08 93 - gilbert.tarozzi@landes.gouv.fr

DREAL Aquitaine / SPREB

Division milieux naturels et paysage  
Cité administrative, rue Jules Ferry, boîte 55, 33090, Bordeaux cedex  
05.56.24.88.22 - coline.garde@developpement-durable.gouv.fr

Structure animatrice pour la phase d'animation précédente, et candidate pour la suivante (2015 – 2017) :

Office National des Forêts  
valerie.pereira-martineau@onf.fr - 06 23 66 46 07 - 05 57 81 22 76  
Chargé de mission : gilles.granereau@onf.fr - 06 13 81 60 36 - 05 58 98 27 82

Tous les documents sont accessibles sur le portail des sites littoraux d'Aquitaine :  
<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Agence LNA  
9 rue Raymond Manaud  
33542 Bruges Cedex  
Mars 2015



[www.onf.fr](http://www.onf.fr)